



Délais pour signer après réquisition d'instrumenter

Par Robindesbois

Bonjour,

Il y a 11 mois j'ai signé une réquisition d'instrumenter auprès d'un notaire pour l'achat d'un terrain agricole. A ce jour, toujours pas de signature en vue car, après le délais de la SAFER, un des voisins ne peut être averti de cette opération malgré 2 courriers (succession et déménagement) et une affiche en mairie. Que peut on faire ? peut on accélérer le processus ?

Merci de vos conseils.